

 <https://www.lecourriercauchois.fr/actualite-368489-notre-dame-de-gravenchon-une-decisio...>

 3 min read

Notre-Dame-de-Gravenchon. "Une décision incompréhensible pour notre fils"

Ils ont appris la mauvaise nouvelle il y a quelques jours en se connectant sur Internet, pour consulter le dossier de leur fils, Noé, âgé de 15 ans. Durant toute sa scolarité jusqu'ici, il disposait d'un auxiliaire de vie scolaire (AVS) à l'école, puis d'un d'accompagnant d'élève en situation de handicap (AESH) au collège Calmette. Atteint de troubles autistiques, l'adolescent gravenchonnais s'apprête à faire sa rentrée, lundi 2 septembre, dans un établissement qu'il va découvrir, [le lycée Guillaume-le-Conquérant de Lillebonne \(920 élèves attendus en cette rentrée\)](#). Mais sans l'aide d'une personne à ses côtés.

"On lui retire la chose la plus importante"

"On a fait les demandes de renouvellement, comme tous les trois ans, auprès de la Maison départementale des personnes handicapées de la Seine-Maritime (MDPH) dès le mois de décembre, explique Sébastien Prévost, son père. L'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) et la carte mobilité inclusion (CMI) lui ont été accordées. Son handicap est donc reconnu. Mais il est stipulé 'rejet' concernant l'aide d'un AESH, sans la moindre explication fournie. On lui retire la chose la plus importante, c'est une décision incompréhensible."

"Le temps d'accompagnement de l'AESH avait déjà été réduit lors de l'année scolaire précédente, passant de 26 à 6 heures par semaine pour la 3^e, précise sa mère, Alexandra Prévost. On nous avait prévenus que cela pourrait être plus difficile d'obtenir un AESH au lycée. Noé est un bon élève (il a obtenu une mention très bien au diplôme national du

brevet), *mais il peut être anxieux, stressé, notamment lors des contrôles. L'AESH était là pour le rassurer, lui redonner des consignes lorsqu'il perdait ses moyens.*" Un soutien salutaire pour le futur lycéen, suivi par un psychologue, qui va intégrer une classe de 2^{nde} section classe européenne. *"J'écris assez lentement, et Elodie, la dernière AESH que j'avais, m'aidait dans la prise de notes. Cela risque d'être plus compliqué au lycée. Je ne suis pas si stressé que ça, il y a un peu d'excitation à l'idée de devenir un lycéen."*

Vers un recours déposé

Ses parents attendent de recevoir une notification officielle, par courrier, pour déposer un recours auprès de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Ils craignent que l'absence d'accompagnement fragilise la scolarité de leur fils, alors qu'il va découvrir un tout autre établissement. *"On va contacter le lycée pour voir si c'est possible de mettre en place un plan d'accompagnement personnalisé (PAP), pour qu'il soit plus à l'aise en cette rentrée"*, indique Alexandra Prévost. Contactée, la MDPH n'a pas été en mesure d'apporter une réponse à nos sollicitations au bouclage de cette édition.

Generated with Reader Mode